

**ÉLECTRICITÉ** Hier, à Orsières, DransEnergie SA et Romande Energie Holding SA ont créé DransGrid.

## Une nouvelle société de distribution

OLIVIER RAUSIS

Une nouvelle société de distribution électrique a vu le jour hier matin à Orsières. Dénommée DransGrid, elle a été créée par les sociétés DransEnergie SA et Romande Energie Holding SA. Dans la foulée, DransEnergie en est devenu le mandataire pour les aspects techniques et administratif. Directeur technique de cette dernière, James Derivaz présente les caractéristiques de la nouvelle société: «DransGrid est désormais propriétaire du réseau de distribution de moyenne tension (20 kV) reliant l'usine FMO d'Orsières au tunnel du Grand-Saint-Bernard. Suite à l'accord des assemblées primaires de Liddes et d'Orsières, elle a acquis le réseau reliant ces deux communes, la partie supérieure, reliant Liddes au tunnel, ayant été acquise par la Romande Energie l'été dernier.» Concrètement parlant, DransGrid va se charger de la distribution de l'électricité auprès des services électriques des trois communes, ce qui représente 30 millions de kWh pour Orsières et ses 2900 clients, 6 millions de kWh pour Liddes et ses 700 clients et 4 millions de kWh pour Bourg-Saint-Pierre et ses 220 clients.

### Avec l'aval des assemblées primaires

La création de la société DransGrid était donc subordonnée aux décisions des assemblées primaires d'Orsières et de Liddes. Ces dernières devaient accepter que la société Forces motrices d'Orsières SA, dont elles sont actionnaires, se concentre sur son activité principale de producteur et vende son réseau de distribution électrique de moyenne tension (lignes 20 kV et transformateurs) à la société DransEnergie SA pour un montant de 1,35 million de francs.

Le 17 décembre dernier, les deux assemblées primaires ont accepté cette vente (unanimité à Liddes, très large majorité à Orsières), ce qui a ensuite permis à DransEnergie SA de s'allier à Romande Energie Holding SA pour créer la société DransGrid.



Ces deux transformateurs 10/20 kV font partie des installations vendues par le FMO à la nouvelle société DransGrid. LE NOUVELLISTE

### «UN PAS DANS LA BONNE DIRECTION»

Du côté de l'Association valaisanne des distributeurs d'électricité (AVDEL), qui regroupe tous les gestionnaires de réseaux électriques actifs sur le territoire valaisan, la création de DransGrid est plutôt bien vue. La réaction de Jean-Albert Ferrez, directeur général d'Energie de Sion-Région SA et président de l'AVDEL: «Je ne connais pas les détails de cette opération, mais quelle qu'en soit l'échelle et

étant donné la complexité croissante du domaine de la distribution électrique, la mise en commun des forces est autant inévitable que nécessaire pour demeurer crédible. Ce regroupement est donc sans contester un pas dans la bonne direction, mais il y a encore de nombreuses étapes à franchir pour aboutir à une gouvernance concertée des réseaux de distribution valaisans.» **OR**

### En phase avec la politique valaisanne

DransGrid est née dans l'esprit de la loi sur l'approvisionnement en électricité, qui prévoit une séparation claire des activités liées à l'électricité en trois catégories: la production, la distribution et la commercialisation. Elle est

également en phase avec la politique valaisanne qui demande un regroupement des distributeurs. Pour Michel Rausis, directeur général de DransEnergie, les avantages de la création de DransGrid sont multiples: «Nous créons un pôle de compétence dans le domaine de la distri-



La nouvelle société DransGrid va gérer la ligne 20 kV (en rouge et vert sur le schéma) reliant Orsières au tunnel du Grand-Saint-Bernard.

bution régionale, nous uniformisons et maîtrisons les tarifs d'acheminement (timbre niveau 5), nous conservons des emplois dans la région et nous développons des mandats locaux de gestion d'exploitation et d'administration. Enfin, nous répondons aux exigences de l'ouverture des marchés de l'électricité en 2018.»

### Développement attendu

Les divers partenaires de la création de DransGrid ne cachent pas qu'il s'agit d'une pre-

mière étape d'un regroupement qui pourrait aboutir, à terme, à l'émergence d'un seul distributeur entre Bourg-Saint-Pierre et Martigny.

Les précisions de Michel Rausis: «La création de DransGrid n'est pas une fin en soi. Nous laissons donc la porte ouverte à tous les réseaux des communes régionales pour intégrer cette nouvelle société et espérons devenir, avec un développement, un acteur important de la distribution en Valais.» **OR**

### EN BREF

VERBIER

**8 à 9 millions pour changer La Chaux II**



Téléverbier SA envisage de procéder au remplacement du télésiège 4 places à pinces fixes de La Chaux II (photo) par une nouvelle installation à pinces débrayables à 6 places.

Un investissement de 8 à 9 millions est prévu pour cette opération, dont la mise à l'enquête a paru hier dans le «Bulletin officiel». Situé à 2200 mètres d'altitude et d'une longueur de 1100 mètres, le télésiège de La Chaux II a un débit horaire de 1200 personnes actuellement. Lorsque le nouveau télésiège sera en service, le débit horaire sera porté à 2000 personnes. Le départ du télésiège de La Chaux II est situé à proximité de ceux du Jumbo et du Combimix La Chaux Express.

«Notre volonté est de mettre en place une installation plus confortable et plus rapide. L'embarquement s'effectuera en outre de manière latérale. La vitesse des sièges qui arrivent en gare sera donc adaptée», souligne Eric Balet, directeur général de la société de remontées mécaniques, qui précise que le départ du futur télésiège sera déplacé d'une dizaine de mètres en bordure de piste juste devant le Jumbo. L'entrée en fonction de la future installation est en principe prévue pour l'hiver 2016-2017. «Si la saison hivernale en cours devait déboucher sur une catastrophe financière, nous nous réserverions la possibilité de reporter sa mise en service», précise Eric Balet. **CM**

**MARTIGNY** L'association AVAC lance une nouvelle série de cours à l'hôpital de Martigny.

## Pour apprendre à mieux vivre avec le cancer

«Face à une situation difficile, chacun adopte des stratégies différentes. Participer à un groupe comme Apprendre à vivre avec le cancer peut en être une.» Infirmière spécialisée en oncologie, Christine Coutaz anime les sessions de l'association AVAC (Apprendre à vivre avec le cancer) en Valais. Depuis 2000, l'AVAC, qui s'adresse à toutes les personnes concernées par le cancer, en tant que personne malade ou proche, propose et développe un programme d'éducation et de soutien animé par des professionnels de la santé, avec le soutien de la Ligue valaisanne contre le cancer (LVCC).



Christine Coutaz, infirmière spécialisée en oncologie. DR

Et depuis 2013, il est mis sur pied en partenariat avec l'hôpital de Martigny.

### Mieux comprendre la maladie

Construit sur les besoins exprimés par les patients eux-mêmes, ce programme se décline sous la forme de huit soirées visant plusieurs objectifs: «Au travers de nos rencontres, nous voulons faciliter la compréhension de la maladie et du sens qu'elle a pour les personnes concernées; familiariser ces dernières avec les sentiments changeants éprouvés au long de la maladie; renforcer les moyens de réaction et d'adaptation face aux changements qui lui sont liés.»

L'AVAC met sur pied une nouvelle session de huit rencontres à l'hôpital de Martigny dès le

mardi 26 janvier prochain: «Ces rencontres, qui se veulent conviviales et concrètes, offrent l'occasion aux participants de partager des expériences avec d'autres personnes qui se trouvent ou se sont trouvées dans des situations similaires.»

### Avec des professionnels

Animées par des infirmières spécialisées, les soirées traitent chacune d'un thème différent, souligne Christine Coutaz: «Avec ma collègue Anne-Brigitte Vaquin, nous animons seules certaines soirées et introduisons les thématiques lors des autres rendez-vous, avant de laisser la parole à des profession-

nels de la santé. Interviendront ainsi un oncologue, une diététicienne, une professeure de yoga, une infirmière en art et technique hypnotique, une assistante sociale de la LVCC, une art-thérapeute et une pharmacienne-naturopathe. Je précise qu'il ne s'agit pas de cours, mais de séances d'informations concrètes qui laissent une large place aux échanges et aux discussions.» **OR**

Soirées AVAC à l'hôpital de Martigny, huit mardis de suite dès le 26 janvier, de 19 à 21 h. Tarif: 100 francs par participant et gratuit pour son accompagnant. Renseignements auprès de Christine Coutaz, au 079 303 12 14. Infos sur [www.avac.ch](http://www.avac.ch)

AGENDA

**DIMANCHE 10 JANVIER**  
**Randonnée avec les saint-bernards**

**CHAMPEX-LAC** Dimanche 10 janvier, faites une randonnée de 45 minutes en compagnie des chiens saint-bernards dans le magnifique paysage montagneux de Champex-Lac. Le tour s'effectue en compagnie de deux à quatre chiens attelés à une juge sur laquelle les enfants jusqu'à 10 ans peuvent prendre place. Départ à 10 h, 11 h, 13 h ou 14 h. Rendez-vous devant l'OT de Champex-Lac. Informations et inscriptions au 027 775 23 83.